

Ferrailleur / Ferrailleuse



Description du métier

- Met en place des tiges, des treillis métalliques ou tout autre matériau similaire pour renforcer le béton;
- Coupe, plie, cintre, attache, soude, pose et installe l'acier d'armature utilisé dans la construction de coffrages, de colonnes, de poutres, de dalles ou de tout autre ouvrage analogue;
- Fabrique et installe des pièces d'armature et des éléments préfabriqués;
- Installe des jointures mécaniques, des ancrages et des goujons.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en pose d'armatures de béton et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété la période d'apprentissage de 2 000 heures, afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des formes géométriques et des volumes, à des notions de mathématique et à des principes de physique reliés à la manutention des ouvrages en béton;
- Faire preuve de dextérité;
- Avoir une bonne coordination physique;
- Avoir de la facilité à travailler en équipe;
- Avoir une très bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds, d'exécuter des gestes répétitifs et de travailler en hauteur.

Salaires annuels moyens

Apprenti*	20 197 \$
Compagnon**	46 586 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	57 021 \$
Proportion***	78 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.
 ** Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
 *** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	144	42
Taux de placement des diplômés*	90,3 %	n. d.

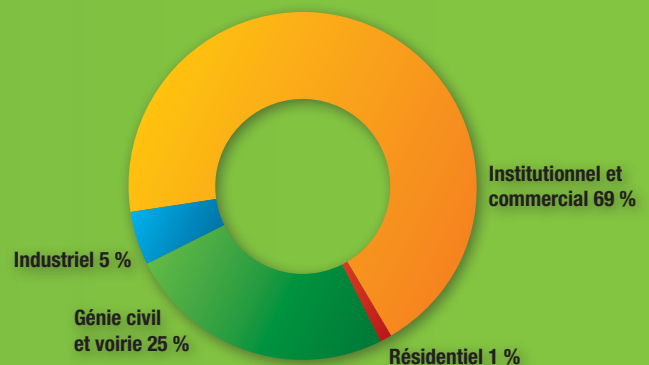
* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaires horaires* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti	32,61 \$	32,59 \$	29,67 \$
Compagnon	38,37 \$	38,34 \$	34,90 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- On dénombrait 1 494 ferrailleurs actifs sur les chantiers de construction en 2015, une baisse de 5 % comparativement à 2014 ;
- Le ralentissement dans la construction institutionnelle et commerciale affectera sans doute l'emploi des ferrailleurs, puisque ces derniers sont principalement actifs dans ce secteur. Par contre, le quart de leurs heures travaillées est effectué dans les travaux de génie civil et de voirie, qui devraient prendre de l'ampleur dans les prochaines années. Près de 210 entreprises ont embauché des ferrailleurs pour effectuer des travaux assujettis en 2015 ;
- Le nombre de nouveaux apprentis actifs dans l'industrie s'est élevé à 42 en 2015, soit une baisse marquée par rapport à la moyenne des quatre dernières années (144). Les apprentis peuvent gagner, la première année, un salaire moyen d'environ 20 200 \$, tandis que les compagnons touchent un salaire annuel moyen de 57 000 \$ lorsqu'ils travaillent 500 heures et plus dans l'année ;
- L'emploi sur les chantiers demeurera stable au cours des prochaines années, et les perspectives d'emploi seront plutôt bonnes pour les ferrailleurs. Le roulement notable de la main-d'œuvre sera comblé en partie par le nombre élevé de travailleurs actuellement disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Pose d'armatures de béton (5076)

Durée de la formation : 735 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans la région suivante :

- Montréal



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	19
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	97
Côte-Nord	32
Estrie	66
Île de Montréal	149
Laval-Laurentides-Lanaudière	410
Mauricie-Bois-Francs	73
Montérégie	269
Outaouais	72
Québec	253
Saguenay-Lac-Saint-Jean	47
Extérieur et Baie-James	7
Total	1 494

Nombre de femmes actives dans le métier 8

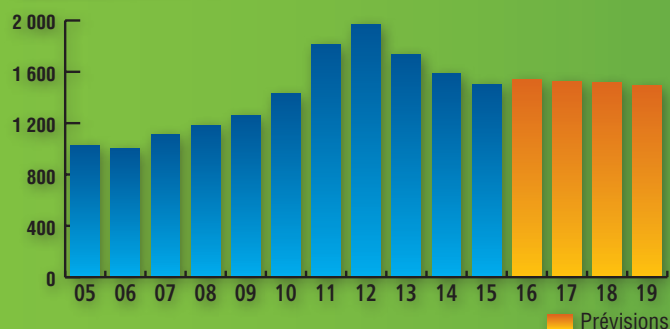
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Ferrailleur	38 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	28	66 %	33 %	1 %	176
Compagnon	38	28 %	61 %	11 %	1 318
Total des ferrailleurs	37	33 %	58 %	9 %	1 494
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040